



Déclaration préalable au CSAL du 9 mars 2023

Madame la présidente,

Depuis le 19 janvier dernier, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint un million de signatures.

Au fil des semaines, les sondages démontrent également une hausse de ce rejet massif puisque dorénavant, plus de 7 français sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme.

Contrairement aux souhaits angoissés et aux matraquages médiatiques des savants et bien-pensants, défenseurs de l'ordre établi dont ils profitent sans vergogne jusqu'à plus soif, c'est par les moyens de la lutte des classes directe que s'exprime, tout haut, dans l'action, ce que chacun pensait.

C'est ainsi que se trouve encore et toujours renforcée cette inédite unité syndicale que même les coups de fil du dimanche ne troublent pas.

C'est ainsi que les agents de l'Ardèche dénoncent le projet de réforme des retraites en étant nombreux en grève et en plaçant l'Ardèche parmi les départements les plus mobilisés à la DGFIP.

Madame la présidente,

Depuis le début du débat parlementaire sur les retraites, le gouvernement ne cesse de répéter qu'il n'y aurait aucune autre alternative que de reporter l'âge légal de départ et d'accélérer la durée de cotisation, pour « sauver » notre système par répartition. Pour nous le prouver, des montants à 10 chiffres sont jetés en pâture à l'opinion publique. Cette dramatisation à grand renfort de milliards n'est pas nouvelle, elle avait déjà été employée pour les précédentes réformes sur les retraites. Aujourd'hui cet argument ne passe plus. Il n'y a plus de résignation chez les salarié.es.

A partir de là trois solutions :

- Accepter le déficit qui sera absorbé et résorbé par les excédents antérieurs ou futurs ;
- Diminuer le montant des dépenses des retraites en retardant l'âge légal de départ par exemple ;
- Augmenter les recettes allouées au financement des retraites

De l'argent il y en a pour financer nos retraites, aux finances on sait ça !

Derrière la question du financement des retraites, c'est bel et bien la question de la répartition des richesses qui est posée. Des solutions existent pour combler le déficit provisoire et pour envisager une réforme ambitieuse pour améliorer le système existant :

	Recettes possibles
Supprimer les exonérations de cotisations sociales vieillesse	15 milliards d'euros par an
Ponctionner le fond de réserve des retraites	1,5 milliard d'euros par an
Augmenter les cotisations sociales patronales de 0,8 %	12 milliards d'euros par an
Introduire une cotisation sociale sur les dividendes avec un taux de 28%	25 milliards d'euros par an
Rétablissement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)	3,2 milliards d'euros supplémentaires
Augmenter le niveau général des salaires	
Égalité salariale entre les femmes et les hommes	5 milliards d'euros
Total	61, 7 milliards
Estimation de manque de recettes sur 10 ans	88 milliards

Ces quelques pistes visent à souligner qu'il existe de nombreux moyens de faire face à une dégradation conjoncturelle de l'équilibre financier du système des retraites. D'autres choix sont possibles sans mettre en péril notre économie !

Madame, la présidente,

Nous vous avons préparé un petit quizz qui va dans le sens de la citation de Johann DIZANT « la vérité d'un jour n'est pas toujours celle du lendemain » !

Qui a dit : « les gens veulent partir à la retraite avant de mourir de fatigue au travail » ? Marlène Schiappa en 2010 (secrétaire d'État à l'économie SOCIALE et SOLIDAIRE !

Qui a dit : « ça serait assez hypocrite de décaler l'âge légal » ...Emmanuel Macron en 2019 !

Qui a dit : « Cette volonté de reculer l'âge de la retraite est doublement injuste. [...] elle écarte d'emblée la recherche d'autres recettes, notamment la mise à contribution de l'ensemble des revenus et en particulier de ceux issus du capital. Entre les niches fiscales et le bouclier du même nom, beaucoup pourrait être fait pour que l'effort ne porte pas une fois de plus sur les seuls salariés.[...] » ?...Olivier Dussopt, lors d'une question au gouvernement en 2010.

En matière de girouettes, nous avons trouvé le roi, ses princesses et princes !
Dans le bal des hypocrites, ils auraient aussi leurs places !

Madame la présidente,

Le président, lors de ses sorties promotionnelles et de communication à Rungis et au salon de l'agriculture, n'a pas arrêté de parler de « la valeur travail ».

Mais que veut dire pour lui « valeur travail » ?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en matière de fiscalité, malgré sa promesse de lutter contre la rente, les revenus de capitaux sont moins taxés que le travail grâce au prélèvement forfaitaire unique (PFU)....les actionnaires de Total, de LVMH, des autoroutes, de Stellantis (ex Peugeot-Citroën)...en d'autres termes les « assistés du capital » lui en sont éternellement reconnaissants.

Par contre, les agents de la DGFIP attendent toujours la reconnaissance de leur travail qui consisterait notamment à augmenter d'au moins 15 % le point d'indice pour compenser son gel depuis 2010.

Madame la présidente,

Le ministre des Comptes publics, G. Attal se félicite dans la presse d'un montant record de 14,6 milliards d'euros mis en recouvrement au titre de la fraude fiscale en 2022, dont 9 milliards concerneraient les entreprises, et 2,2 milliards la TVA.

Les chiffres annoncés par le Ministre ne sont pas encore mis à disposition des organisations syndicales, et le rapport d'activité 2022 de l'administration n'est pas encore connu. Mais si une augmentation se confirme, il faudra savoir ce qu'il y a derrière ces données. D'ores et déjà, Solidaires Finances Publiques émet certaines réserves :

- Les chiffres annoncés par le ministre concernent la fraude mise en recouvrement et non les montants encaissés par l'État.
- L'évolution de la lutte contre la fraude fiscale avec la loi Essoc et la loi fraude de 2018 favorisent les règlements transactionnels qui, s'ils permettent de recouvrer certains montants issus de la fraude par des négociations entre le fisc et les entreprises, engendrent des manques à gagner colossaux pour les finances publiques et favorisent l'iniquité fiscale entre les contribuables.
- Le nombre de sociétés imposables à la TVA et le nombre de foyers fiscaux ont beaucoup augmenté ces dernières années (pour les entreprises imposables à la TVA, nous sommes passés de 6 024 249 entreprises en 2018 à 7 558 782 entreprises en 2021), il est donc mécaniquement normal d'avoir une hausse des rehaussements sur la fraude à la TVA.
- Par ailleurs, dans son dernier rapport, le conseil des prélèvements obligatoires constate une tendance à la baisse des droits de TVA rappelés lors des contrôles fiscaux, avec un montant encaissé en 2021 de 15 % inférieur à celui de 2018. Là aussi, cela permet de relativiser les comparaisons aux années précédentes.

Enfin, les premières mesures annoncées par le ministre concernent majoritairement la lutte contre les fraudes sociales.

Solidaires Finances Publiques alerte sur la nécessité de ne pas se tromper de cible. La fraude sociale relève essentiellement du travail non déclaré, concerne des populations précaires souvent montrées du doigt comme « assistées » par les gouvernements néolibéraux.

[Le rapport de l'Union Solidaires et d'Attac « Fraude fiscale, sociale, aux prestations sociales : ne pas se tromper de cible »](#) démontre que les montants sont bien moins élevés (20 à 25 milliards d'euros) que la fraude et l'évasion fiscales que nous avons chiffrées entre 80 et 100 milliards d'euros par an. Face à ces enjeux, notre organisation syndicale réitère le besoin d'avoir des moyens humains, juridiques, techniques et matériels pour véritablement lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

Madame la présidente,

Dans les précédents observatoires internes de la DGFIP, les agents ont dénoncé les réformes et réorganisations incessantes, l'augmentation de leur charge de travail qui n'est plus en adéquation avec les effectifs réels dans les services, la chute vertigineuse de leur pouvoir d'achat...sans pour autant que la DGFIP n'en tire les conséquences en terme de recrutement, de rémunération, de maintien du maillage territorial, d'exercice de sa mission de service public pour l'intérêt général.

Les nombreux messages de rappel pour participer au dernier observatoire interne, qui donnent à croire que nos « réponses orienteront les plans d'actions visant à l'amélioration des conditions de travail et modes de fonctionnement mis en place au sein du Ministère et de vos Directions. », sont au mieux hypocrites et au pire provocateurs.

Il ne faudra donc pas s'étonner si le taux de participation est en forte baisse.

Madame la présidente,

Vous l'aurez compris, en pleine période de fort mécontentement et de lutte contre le projet de réforme des retraites, nous ne participerons pas à ce CSAL, qui comme l'ex-CTL n'est qu'une chambre d'enregistrement.

Les représentants de Solidaires Finances

Frédéric Vidalenche - Cfp Le Teil	Carine Royau - Sie antenne Aubenas
Joël Mounier Sie antenne Tournon	Céline Coquelet - DDFiP EDR
Sébastien Barret - DDFiP SFDL	Nadia Volle - Sip Aubenas